



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme d'études et d'enquêtes 2024



STATISTIQUE
PUBLIQUE

La DREES fait partie
du Service statistique
public piloté par l'Insee.

SOMMAIRE

■ LE MOT DU DIRECTEUR	3
■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE	4
Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique annuelle de qualité.....	4
Actualiser les connaissances par des enquêtes nouvelles ou aperiodiques	5
Enrichir l'analyse des inégalités sociales de santé	5
Éclairer les tensions sur les ressources humaines et l'attractivité des professions de santé	6
Développer des méthodes innovantes pour un meilleur usage des données du SNDS.....	6
Suivre et évaluer les politiques de santé.....	6
SANTÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024.....	7
SANTÉ - Programme des publications et diffusions de données récurrentes	7
■ OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ	8
Éclairer l'évolution du handicap, de la perte d'autonomie et la situation des Ehpad	8
Améliorer la connaissance des professions sociales et du reste du champ social et médicosocial	8
Sur le terrain : des enquêtes sur l'autonomie et sur les sans-domicile.....	8
Des investissements pour améliorer le suivi statistique sur certaines problématiques.....	9
Des outils de simulation et de projection rénovés	9
SOLIDARITÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024.....	10
SOLIDARITÉ - Programme des publications et diffusions de données.....	10
■ SYNTHÈSES, ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ÉVALUATION.....	12
La refonte du modèle de microsimulation Ines.....	12
La poursuite des travaux sur le non-recours	12
La microfondation des dépenses de santé	12
Le changement de base des comptes nationaux.....	13
Exploiter l'amélioration de nos outils de simulation sur les jeunes adultes.....	13
Documenter les effets de la complémentaire santé solidaire	13
Comparaisons internationales dans le domaine de la protection sociale	13
Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social	14
Contribuer à la production de connaissances sur la protection sociale.....	14
SYNTHÈSES - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024	15
SYNTHÈSES - Programme des publications et diffusions de données	15
■ LA DREES, ADMINISTRATEUR MINISTÉRIEL DES DONNÉES, ALGORITHMES ET CODES SOURCES (AMDAC)	16
Mettre en œuvre les premiers travaux de la nouvelle feuille de route AMDAC 2024-2026	16
Poursuivre les actions de sensibilisation, d'acculturation et de communication	16
Animer le réseau des référents AMDAC	16
■ LA REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES	17
Publier quatre dossiers par an	17
Animer et structurer la recherche.....	17
Valoriser nos publications auprès du public.....	18
■ PUBLICATIONS, COMMUNICATION ET DIFFUSION DE DONNÉES	19
Favoriser l'accès à des sources fiables dans un contexte d'abondance de l'information	19
Mise à disposition des données et des codes.....	19
■ PROGRAMME DES ENQUÊTES 2024.....	20
Les enquêtes sur le terrain	20
Les enquêtes en préparation, sur le terrain ou en cours de traitement	21
■ LES PUBLICATIONS RÉCURRENTES.....	22
■ ORGANISATION	23

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) est un service statistique ministériel.

► Les missions



Collecte, production, diffusion de statistiques publiques



Appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques



Promotion/développement du partage des données, algorithmes et codes sources

► 7 thèmes d'expertise

- Système de protection sociale
- Santé et système de soins
- Retraite
- Grand âge et autonomie
- Minima sociaux et pauvreté
- Enfance, famille et jeunesse

► Les publications



Études



Data visualisations



Jeux de données en open data



Codes sources

► L'indépendance

La DREES exerce ses activités de manière indépendante dans toutes les étapes de la production statistique



Recueil d'informations



Traitement des données



Analyse des résultats



Diffusion, valorisation

► Les effectifs

173 collaborateurs
dont 1/3 d'agents de l'Insee

âge moyen **41** ans

57 % de femmes



■ LE MOT DU DIRECTEUR

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) couvre un champ très large, qui va de la retraite à la santé, du handicap à la dépendance, de la famille à la solidarité. Cela revient à suivre statistiquement l'équivalent d'un peu plus de 30 points de PIB de dépenses publiques. Les équipes mettent tout en œuvre au quotidien pour relever ce défi et répondre aux attentes toujours plus nombreuses en matière de connaissance sur les questions de santé et de solidarité.

Le programme de travail 2024 est ambitieux avec, comme chaque année, la production d'enquêtes et d'études à la fois récurrentes, apériodiques et originales ; la poursuite du développement d'outils de microsimulation de plus en plus complets pour évaluer l'impact des politiques publiques et simuler l'impact d'éventuelles réformes. En 2024, la DREES continuera d'intervenir en appui aux directions opérationnelles du ministère en charge de la santé et des solidarités pour concevoir et utiliser leurs systèmes d'information afin de mieux piloter, avec la donnée recueillie, les politiques dont elles ont la charge.

En matière d'enquêtes, le dispositif d'[enquêtes sur le handicap](#) sera poursuivi avec un volet auprès des établissements de protection de l'enfance et une nouvelle édition de l'[enquête auprès des établissements pour personnes âgées](#), actuellement en cours de collecte. La DREES réalisera également une enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2023 par les [organismes complémentaires en santé](#). Les dernières étapes de préparation de l'enquête « [Sans domicile](#) » et l'enquête de [santé européenne](#), toutes deux programmées pour être collectées en 2025, seront réalisées, avec un certain nombre de tests terrain.

En ce qui concerne les études, les enquêtes [Urgences](#) et [PaRIS](#) (Patients Related Indicator Survey) sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste, collectées en 2023, donneront lieu à de premières exploitations. De nouvelles études permettront de toujours mieux documenter les inégalités sociales de santé, ou encore les différences de restes à charge de dépenses en santé.

Du côté des modèles de microsimulation, nos modèles seront enrichis en mobilisant des données de revenus à fréquence mensuelle pour mieux éclairer le non-recours à certaines prestations sociales (par exemple la prime d'activité) ou encore la situation des travailleurs au smic. L'utilisation des données de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes adultes permettra d'évaluer l'impact de réformes sur la population étudiante.

En matière d'appui aux directions, la DREES poursuivra ses travaux sur la solidarité à la source, visant à unifier le cœur de notre système de prestations de solidarité par l'harmonisation de leur base ressources et l'articulation de leurs barèmes.

Enfin, je suis l'**administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes** (AMDAC) dans le champ de la santé et des solidarités. Cette année sera la première année de mise en œuvre de la nouvelle feuille de route AMDAC 2024-2026, construite collectivement. Plusieurs actions emblématiques seront lancées, par exemple la mise en place d'un espace commun de données de solidarité ou encore la simplification/rationalisation de la remontée des données des établissements de santé ou le suivi des travaux sur le non-recours aux prestations. Ces actions sont réalisées en partenariat avec les autres directions du ministère et les caisses, mais aussi en interministériel avec la Direction interministérielle du numérique ou le GreenData4Health du ministère de la Transition écologique.

Pour conclure, je tiens à redire toute la fierté que j'ai à diriger le service statistique ministériel que constitue la DREES. **Les enjeux de nos travaux sont grands pour éclairer le débat public et aider à répondre aux questions que les citoyens se posent sur le fonctionnement de notre système de santé et de protection sociale.** Je remercie tous les agents pour leur engagement sans faille et leurs contributions, avec les exigences de rigueur scientifique et de qualité qui constituent la marque du service statistique public.

Bonne lecture !

Fabrice Lengart
Directeur de la DREES



■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins : offre, population, financement. En plus de ses opérations statistiques et études régulières, la DREES exploitera les résultats de deux enquêtes ponctuelles réalisées en 2023 sur les services d'urgences et sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste, et préparera la prochaine édition de sa grande enquête sur la santé en population générale, qui se déroulera en 2025. Elle éclairera les grands enjeux du système de santé à travers des études sur les inégalités sociales de santé et l'attractivité des professions de santé. Elle poursuivra ses investissements sur la structuration des données du Système national des données de santé (SNDS) et l'animation de la donnée en région, en lien avec le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique annuelle de qualité

La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la **statistique annuelle des établissements de santé (SAE)** sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels et équipements. Elle poursuivra l'adaptation de ce dispositif aux évolutions réglementaires liées à la réforme des autorisations de soins des établissements de santé pour la collecte de 2025. Elle produira aussi les statistiques annuelles de référence sur **les ressources et l'activité des établissements de santé**, publics et privés, en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), psychiatrie, SMR (soins médicaux et de réadaptation) et SLD (soins de longue durée), qui alimentent notamment les [statistiques européennes relatives à l'offre de soins hospitaliers](#).

Afin de compléter l'observation de la **situation financière des établissements de santé**, la DREES accompagnera un travail de montée en qualité des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les comptes financiers des établissements privés à but non lucratif de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). L'objectif est de pouvoir rendre compte de la situation financière de ces établissements, de façon homogène et comparable à ce qui est déjà fait pour les [établissements publics](#) et les [cliniques privées](#).

Pour connaître la **démographie médicale et paramédicale**, la DREES continuera l'exploitation du répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**), qui fait l'objet d'une refonte majeure avec l'intégration en cours des professions qui relevaient jusqu'alors du répertoire Adeli. Dans l'attente de la fin de la montée en charge de ce répertoire, la DREES produira des statistiques sur les effectifs infirmiers en utilisant les sources de référence de la statistique publique sur l'emploi, afin de disposer d'estimations les plus fiables possible. À cette occasion, des estimations des effectifs d'aides-soignantes, qui ne faisaient pas jusqu'alors l'objet d'un suivi statistique régulier du fait de l'absence d'enregistrement dans les répertoires de professionnels de santé (RPPS/Adeli), seront également publiées.

La DREES assurera la production et l'exploitation de nouveaux millésimes des bases de données de l'Insee sur **l'emploi et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital** (système d'information sur les agents des services publics [SIASP] et base tous salariés [BTS] alimentée par les déclarations sociales nominatives [DSN]). Elle produira des statistiques détaillées sur les revenus sur l'ensemble des professionnels de santé, permettant des comparaisons entre libéraux et salariés. La généralisation de la DSN à l'ensemble de la fonction publique hospitalière, en 2022, a nécessité dans un premier temps un investissement important pour assurer la continuité des séries statistiques, qui a rallongé les délais de production du millésime 2022 et doit aboutir en 2024. Dans un deuxième temps, cela devrait permettre un raccourcissement du calendrier de production, comme cela a été le cas lors de la généralisation de la DSN au secteur privé.

En 2024, la DREES réalisera une [enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2023 par les organismes complémentaires en santé](#), troisième édition après la refonte d'ampleur de 2019 visant à améliorer la couverture et la représentativité. Elle conduira également, comme chaque année, une [enquête auprès des écoles de formation aux professions de santé](#), afin de recueillir des informations sur le nombre et les caractéristiques de ces établissements, ainsi que sur les parcours des étudiants qui y sont formés. Dans un contexte marqué à la fois par des tensions sur le recrutement de certaines professions et par l'augmentation importante des places offertes dans les formations, cette enquête permet notamment de disposer de données statistiques de référence sur les taux d'abandon des étudiants en cours de formation.

Enfin, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de statistiques et d'analyses récurrentes sur :

- [l'offre de soins et les capacités hospitalières](#), avec un focus particulier sur les [maternités](#) et les [soins critiques](#) ;
- [la morbidité hospitalière](#) ;
- [l'accessibilité aux soins](#) ;
- [la santé périnatale et les interruptions volontaires de grossesse](#) ;
- [l'espérance de vie sans incapacité](#) ;
- [les dépenses de santé des ménages et leurs restes à charge](#).

Actualiser les connaissances par des enquêtes nouvelles ou aperiodiques

La DREES s'est vu confier, en 2021, par le ministère en charge de la santé, la responsabilité du volet français de l'[enquête internationale « PaRIS »](#) (Patient-Reported Indicators Surveys) de l'OCDE. Cette enquête vise à recueillir des indicateurs d'expériences de patients dans le but de comparer les systèmes de soins et de mesurer leur capacité à satisfaire la demande des patients et à s'adapter à leurs besoins. Elle repose sur une démarche ambitieuse et inédite qui croise les **expériences des patients et de leurs médecins**. L'enquête s'est déroulée en France comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2023, pour des premiers résultats nationaux et internationaux disponibles en 2024.

La DREES a conduit, en 2023, une nouvelle édition de l'enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières ([enquête Urgences](#)). Le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 a été repris, avec une **interrogation exhaustive de l'ensemble des patients pris en charge par tous les services des urgences** de France le mardi 13 juin 2023. Cette enquête permettra, en 2024, de décrire les caractéristiques démographiques et médicales des patients, ainsi que la diversité des organisations et des fonctionnements des services des urgences et de documenter les évolutions survenues depuis dix ans en ce qui concerne, notamment, les circonstances de venue aux urgences, les motifs de recours, les diagnostics et prises en charge ou encore l'aval.

Afin de compléter l'observation des [revenus des professionnels de santé](#), la DREES a fait évoluer la collecte régulière de données fiscales de ces professionnels, jusqu'ici limitée aux seuls libéraux. La production devrait permettre, à compter du millésime 2021, de couvrir l'ensemble des professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (libéral ou salarié). Une instruction sera conduite en 2024 afin d'accroître la fréquence et de réduire les délais de production de ces statistiques, en lien avec les opportunités offertes par la généralisation du code statistique non signifiant dans les systèmes d'information du service statistique public

La DREES publiera les premiers résultats de l'[enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires](#) inscrits au cours de l'année scolaire 2022. Ils permettront notamment d'éclairer les motivations des élèves et étudiants qui s'engagent dans ces formations, ainsi que l'évolution de leur profil depuis la précédente édition de l'enquête (2017), dans un contexte marqué par la réforme des procédures de recrutement (Parcoursup), la crise sanitaire et une forte hausse des abandons en cours de formation pour la quasi-totalité des professions.

Les travaux préparatoires de la prochaine édition de l'[enquête européenne sur la santé](#) (European Health Interview Survey), qui doit se tenir en 2025, se poursuivront. Réalisé désormais tous les six ans, et sous règlement européen, il s'agit du **dispositif d'observation par enquête de référence pour décrire l'état de santé de la population sur l'ensemble du territoire français**, y compris dans chacun des cinq départements et régions d'outre-mer (DROM). Pour la précédente édition, en 2019, des extensions régionales avaient permis de disposer de statistiques représentatives sur chacun de ces territoires, afin de mieux décrire les problématiques spécifiques de leur population en matière de santé et de recours aux soins. Pour l'édition de 2025, la DREES ambitionne de compléter le dispositif par un échantillon étendu visant à produire des **statistiques à l'échelle de chaque département** de France métropolitaine également.

La DREES préparera une nouvelle édition du [Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale](#), programmée en 2025. La dernière collecte a été réalisée au printemps 2022, en collaboration avec les observatoires régionaux de santé (ORS) et les unions régionales des professionnels de santé (URPS) PACA et Pays de la Loire et l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE). Pour alimenter ces travaux de conception, la DREES engagera, en début d'année, des consultations sur les contours de l'enquête et les attentes des utilisateurs.

Enrichir l'analyse des inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales sont prégnantes dans de nombreuses dimensions de l'état de santé de la population, des facteurs de risques auxquels elle est confrontée ainsi que de l'organisation du système de santé. Elles ne concernent pas seulement les personnes les plus précaires : la plupart des indicateurs font apparaître un gradient sur l'ensemble de l'espace social. La DREES mènera, en 2024, plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire **les différences de prévalence des cancers, les différences de prise en charge, notamment dans le suivi des grossesses, le risque suicidaire** ou encore **les déterminants des dépenses de santé**. Ces analyses sont rendues possibles grâce à l'[EDP-Santé](#), un appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) et celles du SNDS. La DREES poursuivra la constitution de cet appariement avec l'intégration des nouveaux millésimes de chacune des deux sources qui le constituent, et accompagnera l'accès des chercheurs à ces données.

Le financement du système de santé peut être un puissant levier de réduction des inégalités dans l'accès aux soins, même si certaines inégalités d'accès financier subsistent. Afin de mieux connaître la structure du financement des dépenses de santé, et notamment la **distribution des restes à charge**, la DREES poursuivra, en 2024, le développement du modèle de microsimulation [Ines-Omar](#) (finalisation du millésime 2019 et préparation du millésime 2023). La DREES publiera par ailleurs, en 2024, une nouvelle édition du Panorama des organismes complémentaires, qui présente un état des lieux complet sur le sujet de la **complémentaire santé**, dans un contexte marqué par une concentration continue du marché et par plusieurs réformes structurelles récentes (« 100 % santé », complémentaire santé solidaire [CSS]) visant, notamment, à renforcer l'accessibilité financière aux soins.

Éclairer les tensions sur les ressources humaines et l'attractivité des professions de santé

Le système de santé fait face à des tensions conjoncturelles et structurelles sur ses ressources humaines. À travers ses travaux récurrents de projection sur la démographie des professionnels de santé, la DREES contribue à éclairer les dynamiques de moyen et de long termes en matière d'offre de soins et de besoins de formation. De nouvelles **projections sur les effectifs infirmiers** seront ainsi mises à disposition en 2024 et des travaux méthodologiques sur les projections d'effectifs de médecins seront engagés. Les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL), qui mesurent l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours (hors établissements de santé) à un niveau géographique fin, seront produits cette année avec une méthodologie révisée.

En ce qui concerne plus spécifiquement les ressources humaines en santé à l'hôpital, la DREES mobilisera un outil de simulation de la masse salariale des établissements hospitaliers publics et des trajectoires professionnelles des personnels pour documenter l'**attractivité des carrières hospitalières**, à la suite des mesures de revalorisations salariales décidées dans le cadre des accords du Ségur de la santé en 2020. Elle poursuivra son expertise des récentes bases de données issues de la DSN afin, notamment, d'ouvrir des perspectives en termes de statistiques conjoncturelles sur l'**emploi hospitalier**. Enfin, elle étudiera également les **conditions de travail des personnels hospitaliers** et les conséquences sur leur état de santé physique et mental.

Développer des méthodes innovantes pour un meilleur usage des données du SNDS

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2024, elle ambitionne en particulier d'utiliser les outils de traitement du SNDS afin de manipuler ces données complexes plus facilement, d'être ainsi plus agile et rapide dans leur exploitation et d'expérimenter des méthodes innovantes d'apprentissage statistique pour la prédiction de pathologies et d'hospitalisations. Elle animera un groupe de travail au sein du réseau ReDSiam sur la localisation des bénéficiaires dans le SNDS.

Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES est très impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi, d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives ou encore d'études dédiées. En 2024, la DREES publiera les résultats d'une exploitation statistique originale des relevés de passage aux urgences (RPU), offrant une vision rétrospective infra-annuelle de leur activité à un niveau fin sur le territoire. Elle publiera par exemple des études traitant de l'**adaptation des services de soins critiques** pour répondre à l'afflux de patients pendant la crise sanitaire, des **appels au Samu** dans le contexte de mise en place du service d'accès aux soins (SAS) ou encore du développement des **prises en charge ambulatoires à l'hôpital**.

La DREES pilote par ailleurs, en collaboration avec la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM), l'évaluation des expérimentations relatives à l'« article 51 ». Elle est déjà référente de 52 expérimentations et prendra en charge 6 nouveaux protocoles en 2024. 15 expérimentations feront l'objet d'un rapport final d'évaluation en 2024, et 7 de rapports intermédiaires.

Enfin, pour améliorer son accompagnement sur les questions de données, de statistiques et de modélisation, la DREES poursuivra, en 2024, la démarche de renforcement de la gouvernance de la donnée en région et d'animation du réseau des statisticiens en agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec le service à compétence nationale de la direction du numérique et le secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales.

SANTÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024

Professionnels de la santé et du social

[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé](#)

Système de protection sociale

[Baromètre d'opinion de la DREES](#)

[Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé \(OC\)](#)

Santé et système de soins

[Statistique annuelle des établissements de santé](#)

D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 22 et [site internet](#)).

SANTÉ - Programme des publications et diffusions de données récurrentes

État de santé de la population

Sujet	Collection	Parution
Indicateurs de morbidité hospitalière	Open data	Mars
Indicateurs de santé périnatale	Open data	Avril
Interruptions volontaires de grossesse	Études et Résultats	Septembre
Espérance de vie sans incapacité	Études et Résultats	Décembre

Professionnels de santé

Sujet	Collection	Parution
Démographie des professionnels de santé au 1 ^{er} janvier 2024	Open data	Juillet
Rémunération dans la fonction publique hospitalière	Études et Résultats	Septembre
Les écoles de formation aux professions de santé	Open data	Octobre
Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé	Open data	Octobre
Effectifs salariés hospitaliers	Open data	Décembre

Établissements de santé

Sujet	Collection	Parution
Les établissements de santé	Panorama	Juillet
Statistique annuelle des établissements de santé 2023 (SAE, base administrative)	Open data	Juillet
Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières, SAE 2023	Études et Résultats	Octobre
Statistique annuelle des établissements de santé 2023 (SAE, base statistique)	Open data	Octobre
Liste des maternités	Open data	Décembre
Lits de soins critiques des établissements de santé	Open data	Décembre
Mise à jour de la base ARES 2013-2023 (séries régionales issues de la SAE)	Open data	Décembre

Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé en 2023	Panorama	Septembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.

■ OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ

La DREES produit de nombreuses sources de données statistiques, à partir d'enquêtes ou de bases administratives, sur les divers champs des politiques sociales : retraite, famille, pauvreté, handicap, dépendance, enfance, jeunes adultes... Elle réalise, à partir de ces sources mais aussi d'autres données de la statistique publique, des analyses sur l'ensemble de ces thématiques. Elle développe par ailleurs des modèles permettant de simuler les réformes dans ces domaines. Plusieurs opérations statistiques lancées au cours des années précédentes verront leurs premiers résultats publiés au cours de l'année 2024. Les ouvrages de référence annuels et les jeux de données en *open data* continueront par ailleurs d'être diffusés pour fournir des diagnostics actualisés.

Éclairer l'évolution du handicap, de la perte d'autonomie et la situation des Ehpad

Outre les collectes annuelles régulières de données (enquêtes sur l'aide sociale des départements, auprès des caisses de retraite, sur le minimum vieillesse, sur la retraite supplémentaire, sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires du RSA, constitution du panel ENIACRAMS, etc.), la DREES réalise des opérations de grande ampleur dont la réalisation nécessite plusieurs années. Plusieurs opérations de ce type ont été finalisées en 2023 et leurs premiers résultats seront diffusés en cours d'année 2024.

Les résultats du deuxième volet du dispositif des [enquêtes Autonomie](#) auprès des ménages seront ainsi publiés au cours de l'année 2024, après les phases de post-traitements statistiques (pondération, redressement de la non-réponse, etc.). Ils permettront d'appréhender **l'état des lieux du handicap et de la perte d'autonomie** sur le champ des ménages vivant en logement ordinaire.

Parallèlement, l'enquête « [ES-Handicap](#) » auprès des établissements et services pour personnes handicapées, sur le terrain en 2023, sera exploitée au premier semestre. Les premiers résultats de l'enquête menée en 2022 auprès des **établissements et services de la protection de l'enfance** seront également diffusés.

Enfin, un nouveau millésime de [BADIANE](#), base de données interadministrative des établissements du secteur médicosocial (ESMS), qui vise à produire un état des lieux annuel de la situation de ces établissements en mobilisant et en synthétisant des informations issues de bases administratives diverses (données de la CNSA, de l'ATIH, etc.) sera diffusé et donnera lieu à une première publication sur **les caractéristiques des Ehpad des grands groupes**.

Améliorer la connaissance des professions sociales et du reste du champ social et médicosocial

En termes d'études, divers travaux chercheront à éclairer les enjeux actuels dans les domaines sociaux et médico-sociaux. Un investissement important sera en particulier poursuivi en 2024 sur **la connaissance des professions sociales**, de leurs parcours, de leurs rémunérations et des tensions sur leurs métiers. L'investissement sur les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN) se poursuivra pour expertiser l'information mobilisable sur les travailleurs des champs du social et du médico-social.

Les investissements lancés les années précédentes seront également poursuivis : sur **les aidants, l'hébergement social et les modes d'accueil des jeunes enfants**. De nombreuses autres études seront publiées : coût des modes de garde et d'accueil, partage des tâches parentales entre femmes et hommes, typologies de carrières salariales pour construire des cas-types quantitativement représentatifs dans le cadre du calcul de droits à retraite, parcours des titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

Sur le terrain : des enquêtes sur l'autonomie et sur les sans-domicile

Si certaines opérations statistiques donneront lieu à de premières exploitations en 2024, d'autres entrent en phase de collecte, ou commencent à être préparées en vue d'une collecte à venir. Le dispositif d'enquêtes « [Autonomie](#) » continue d'être déployé avec, tout au long de l'année, le traitement de l'enquête menée en 2024 auprès des personnes vivant en établissement, ainsi que de leurs éventuels aidants et, en fin d'année, l'interrogation des jeunes vivant en établissement de la protection de l'enfance. Parallèlement, l'[enquête EHPA](#) auprès des **établissements d'hébergement pour personnes âgées** sera sur le terrain. Par ailleurs, la DREES participe, avec l'Insee, à la nouvelle édition de l'enquête « [Sans domicile](#) » avec, au printemps 2024, le déploiement, sur le terrain, de l'enquête « Services d'aide », auprès des services d'aide aux personnes sans domicile et un test de l'enquête auprès des individus, programmée, elle, pour le printemps 2025.

Des investissements pour améliorer le suivi statistique sur certaines problématiques

La production de données statistiques ne se réduit pas aux questionnaires d'enquêtes ; elle passe aussi par l'exploitation de données issues de bases administratives, seules ou croisées à d'autres bases de données.

La DREES a engagé, il y a quelques années, un investissement massif pour améliorer quantitativement et qualitativement les remontées de données individuelles sur les prestations gérées par les conseils départementaux, afin de couvrir, à terme, tous les champs de l'aide sociale départementale. La collecte des remontées d'information sur l'accompagnement et **l'insertion des bénéficiaires du RSA (RI-Insertion)** se terminera en début d'année. Cette remontée porte sur l'ensemble de la période 2017-2022 et donnera lieu à une première publication en 2024.

Dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie, la DREES a lancé une nouvelle vague des remontées individuelles sur l'autonomie (**RI-Autonomie**). Celle-ci élargit les remontées auparavant réalisées pour certaines prestations (l'allocation personnalisée d'autonomie [APA] et l'aide sociale à l'hébergement [ASH] d'une part, la prestation de compensation du handicap [PCH] d'autre part) à l'ensemble des **aides départementales** ainsi qu'à celles versées par les caisses de sécurité sociale (pensions d'invalidité, rente d'incapacité permanente du risque AT-MP, allocation aux adultes handicapés [AAH] et allocation d'éducation de l'enfant handicapé [AEEH]). Les RI-Autonomie alimenteront le volet « données administratives » du dispositif d'enquêtes Autonomie.

Dans le champ de la protection de l'enfance, la DREES a repris la mission de produire les données **Olinpe** (Observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance) sur les **mesures départementales d'aide sociale à l'enfance**. Forte d'une première expérience de collecte en 2023, elle engagera une réflexion en lien avec le groupement d'intérêt public France enfance protégée et les conseils départementaux en vue d'une rationalisation du dispositif.

La DREES engagera, en 2024, de premiers travaux d'investissement visant à renouveler, à horizon de 2025-2026, la grande enquête qu'elle avait menée en 2015-2016 sur **l'action sociale des communes et intercommunalités**.

Les possibilités nouvelles de croisement des bases de données grâce à la mise en œuvre par l'Insee d'un code statistique non signifiant (CSNS) vont permettre de créer, au cours de l'année 2024, diverses bases d'études permettant d'éclairer les thématiques transversales à plusieurs problématiques sociales, par l'appariement des divers panels dans ce domaine : **EIR, EIC, ENIACRAMS, EDP, RI-APA**, etc.

Au-delà des sources statistiques qu'elle produit elle-même, la DREES anime aussi le **groupe des producteurs de données statistiques sur le handicap et l'autonomie**, et participe dans ce cadre, en lien avec ses partenaires à l'intérieur et en dehors du service statistique public, à l'amélioration du dispositif de suivi statistique global du handicap. Elle continuera de faire vivre le plan d'action présenté au Conseil national de l'information statistique (CNIS) en fin d'année. Dans ce contexte, elle poursuivra son expertise du GALI (Global Activity Limitation Indicator) et rééditera, en lien avec d'autres services statistiques ministériels, son ouvrage ponctuel *Le handicap en chiffres* qui regroupe les principaux chiffres produits par le système statistique public sur les personnes en situation de handicap.

Des outils de simulation et de projection rénovés

Élaborer une analyse prospective ou simuler des réformes nécessite de développer des outils de simulation, qui complètent et prolongent les sources statistiques. Dans le domaine des retraites, le modèle **TRAJECTOIRE** a été entièrement refondu et son code a été ouvert en 2023. Il sera utilisé pour évaluer **le poids de la solidarité dans le système de retraite**. Dans le domaine de **la perte d'autonomie**, le modèle **Autonomix** continuera de s'enrichir progressivement de nouveaux modules en 2024, notamment sur **le patrimoine des seniors** et sur **les consommations de soins des personnes âgées dépendantes**, pour évaluer **le coût de prise en charge de la perte d'autonomie**.

Les projections du nombre de personnes dépendantes selon leur lieu de vie via le **modèle Livia** seront mises à jour pour prendre en compte les dernières données disponibles sur les projections de population et l'évolution de la perte d'autonomie, et seront enrichies d'estimation de besoins en personnel.

SOLIDARITÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024

Professionnels de la santé et du social

[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sociales](#)
[Enquête Aide sociale volet Personnel](#)

Système de protection sociale

[Enquête Aide sociale volet Dépenses](#)

Retraites

[Enquête annuelle auprès des caisses de retraite \(EACR\)](#)
[Enquête annuelle Minimum vieillesse](#)
[Enquête annuelle Retraite supplémentaire](#)

Grand âge, handicap et autonomie

[Enquête Aide sociale volet Personnes âgées et handicapées](#)
[Enquête Autonomie volet Protection de l'enfance](#)
[Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées \(EHPA\)](#)
[Enquête Aide sociale volet Personnes âgées et handicapées](#)

Minima sociaux et pauvreté

[Enquête annuelle sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA \(OARSA\)](#)
[Enquête Sans domicile – volet Services d'aide](#)

Enfance, famille et jeunesse

[Enquête Aide sociale volet Aide sociale à l'enfance](#)
[Enquête Aide sociale volet PMI \(activité personnel\)](#)
[Enquête Aide sociale volet PMI \(offre d'accueil du jeune enfant\)](#)

Cette liste présente uniquement les enquêtes qui seront sur le terrain en 2024. D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 22 et [site internet](#)).

SOLIDARITÉ - Programme des publications et diffusions de données

Enfance, famille et jeunesse

Sujet	Collection	Parution
Données sur l'offre d'accueil du jeune enfant	Open data	Juin

Handicap

Sujet	Collection	Parution
L'aide aux personnes âgées ou handicapées	Ouvrage (Panorama)	Octobre
Le handicap en chiffres	Ouvrage (Panorama)	Novembre

Retraite

Sujet	Collection	Parution
Retraite supplémentaire	Open data	Janvier
Effectifs de retraités, montants des pensions et âge de départ à la retraite	Open data	Février
Les retraités et les retraites	Ouvrage (Panorama)	Octobre
Minimum vieillesse	Open data	Décembre

Minima sociaux et pauvreté

Sujet	Collection	Parution
Indicateurs sur les entrées, sorties et trajectoires dans les minima sociaux	Open data	Mars
Minima sociaux et prestations sociales	Ouvrage (Panorama)	Septembre
Minima sociaux (effectifs, montants...)	Open data	Novembre
Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA	Open data	Décembre

Protection sociale

Sujet	Collection	Parution
Tableau de bord mensuel des prestations de solidarité	Open data	Mars, Mai, août, novembre
Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires	Open data	Mars
Dépenses d'aides sociales et départementales (résultats départementaux définitifs)	Open data	Avril
Indicateurs sociaux départementaux (1 ^{re} vague)	Open data	Mai
Baromètre d'opinion de la DREES	Datavisualisation	Juillet
Indicateurs sociaux départementaux (2 ^e vague)	Open data	Novembre
Aide sociale départementale : résultats détaillés sur les bénéficiaires et résultats nationaux provisoires sur les dépenses	Open data	Décembre
Les comptes de la protection sociale	Ouvrage (Panorama)	Décembre
Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires	Rapport	Décembre

Professionnels du social

Sujet	Collection	Parution
Personnels de l'action sociale et médico-sociale des départements	Open data	Mars
Formation aux professions sociales	Open data	Novembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.

■ SYNTHÈSES, ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ÉVALUATION

L'année 2024 sera marquée par des refontes importantes du [modèle de microsimulation Ines](#) et des [comptes de la santé](#). La DREES poursuivra également son investissement sur l'estimation du non-recours aux prestations sociales. L'évaluation des politiques publiques demeurera au cœur de nos travaux, en particulier concernant l'accès aux soins des personnes modestes via la complémentaire santé solidaire (CSS). En 2024, des travaux inédits sur la mesure des ressources des jeunes adultes seront également publiés et utilisés pour évaluer une réforme des bourses sur critères sociaux. La DREES participera également activement au changement de base des comptes nationaux. Nous poursuivrons nos travaux de comparaisons internationales des systèmes de protection sociale. En matière d'[animation de la recherche](#), axe de travail essentiel et permanent de notre direction, après le lancement de l'appel à projets de recherche, sur le thème « [Protection sociale et crise environnementale](#) », deux nouveaux programmes de recherche sont en préparation.

La refonte du modèle de microsimulation Ines

Le modèle de microsimulation [Ines](#) est sollicité en permanence pour l'évaluation des effets redistributifs de réformes de notre système de protection sociale. Basé sur l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'Insee, il est nécessairement affecté par l'opération de refonte de cette enquête, consécutive à la refonte de l'enquête Emploi. Après plus de vingt années d'existence et d'évolutions permanentes, à l'occasion de l'adaptation d'Ines à la nouvelle ERFS, les trois organismes développeurs du modèle (Insee, DREES et CNAF) ont entrepris la migration du modèle Ines du logiciel SAS à R. Cette migration est l'occasion de remettre à plat la structure du modèle et de rationaliser de nombreux modules. Elle vise à réaliser des gains d'efficacité, en termes de temps d'exécution et de maintenance du code, ainsi qu'à enrichir le modèle, notamment sur les questions de non-recours.

La poursuite des travaux sur le non-recours

En 2022, la DREES a publié plusieurs études importantes sur le non-recours, aboutissement de plusieurs années d'exploitation. Ces travaux ont révélé que, pour estimer le non-recours à certaines prestations sociales, dont la prime d'activité, les données mobilisées jusqu'alors sont insuffisantes. Pour aller plus loin, les données de l'ERFS ont été appariées avec celles du dispositif ressources mensuelles (DRM), qui fournit un détail important de revenus à fréquence mensuelle. Ces données sont en cours d'exploitation. À terme, elles devraient permettre d'estimer un taux de **non-recours à la prime d'activité** (voire à d'autres prestations). En 2024, elles seront mobilisées pour actualiser l'estimation du taux de **non-recours au RSA** et étudier ses déterminants. Cela permettra en retour d'enrichir le modèle Ines, avec un meilleur tirage des bénéficiaires du RSA parmi les éligibles.

En outre, les données de l'appariement entre l'ERFS et le DRM pourraient être utilisées à d'autres fins, qui seront étudiées au cours de l'année 2024. En particulier, les trajectoires de revenus observées dans le DRM pourraient être mobilisées pour le vieillissement de l'ERFS dans le modèle Ines, réalisé aujourd'hui à partir de données macroéconomiques et non de données individuelles. De plus, le DRM contient des données très détaillées de revenus à fréquence mensuelle, ce qui permettrait de modéliser de façon fine les trajectoires professionnelles des individus. Enfin, le DRM permettra d'identifier les travailleurs au smic de façon plus précise que ne le permet l'ERFS ; on pourra ainsi éclairer le débat public, en particulier sur la situation des ménages dans lesquels une personne travaille à temps plein au smic.

La microfondation des dépenses de santé

La DREES publie chaque année la **dépense de consommation en santé**, décomposée en grands postes (hôpital, soins des médecins et des autres professionnels de santé, médicaments, etc). Pour la partie hors hôpital, ces dépenses sont actuellement estimées à partir de données agrégées des caisses de sécurité sociale, ce qui limite le niveau de détail disponible pour l'analyse des résultats. Des données extrêmement détaillées sont par ailleurs disponibles dans le Système national des données de santé (SNDS). La première étape de la microfondation des dépenses de santé consiste à remplacer les données agrégées de dépenses sur les soins de ville par des estimations directement issues du SNDS. Il s'agit d'un travail lourd, qui s'accompagne d'une refonte intégrale des nomenclatures des comptes de la santé, et d'une reprogrammation complète de la chaîne de production. En outre, cette refonte permettra de réduire les délais de production des comptes. Ce travail sera achevé pour la prochaine édition du Panorama des comptes nationaux de la santé, portant sur la consommation de santé en 2023, publié en septembre 2024. La DREES prévoit également de mobiliser ces nouveaux programmes pour réaliser et publier une étude sur les **dépenses des personnes reconnues en affection de longue durée**. L'ouvrage sur les comptes de la santé sera présenté lors de la réunion de la Commission des comptes de la santé, traditionnellement présidée par le ministre de la Santé et de la Prévention. Cette commission sera renouvelée pour trois ans en 2024.

La seconde étape de la refondation des dépenses de santé portera sur l'hôpital et se déroulera à partir de 2025 : on cherchera à remplacer la méthode actuelle d'estimation des dépenses de santé à l'hôpital par des estimations plus détaillées, réalisées à partir des données du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI).

Le changement de base des comptes nationaux

Les comptes de la santé constituent un compte satellite de la comptabilité nationale, au même titre que les comptes du logement, du transport, de l'agriculture, etc. Les comptes nationaux font régulièrement évoluer les conventions de construction des comptes nationaux, lors de changements de base. Fin mai 2024, l'Insee publiera des comptes dans une nouvelle base¹, la base 2020. Ce changement de base englobera un grand nombre d'évolutions méthodologiques, dont certaines affectent directement la DREES. Ces modifications portent sur l'hôpital public, mais aussi sur le champ lui-même de la protection sociale. Le chantier des assurances sociales affecte les comptes de la protection sociale, et le total des dépenses de protection sociale ; jusqu'à présent, et depuis très longtemps, étaient considérées comme sociales des dépenses réalisées par des administrations publiques (organismes de sécurité sociale notamment, mais pas uniquement), des mutuelles et des institutions de prévoyance. Ainsi, les prestations servies par les entreprises d'assurances n'étaient pas considérées comme sociales. Le chantier des assurances sociales redéfinit le contour de la protection sociale, pour les organismes complémentaires : les dépenses de santé, de retraite et de prévoyance correspondant à un contrat collectif, quelle que soit la nature juridique de l'organisme seront considérées comme sociales. À l'inverse, les dépenses correspondant à un contrat individuel ne seront plus considérées comme sociales.

Parmi **les dépenses de protection sociale**, la prévoyance regroupe un ensemble de prestations (décès et invalidité notamment), pour lesquelles les organismes complémentaires interviennent particulièrement. Ces dépenses sont pour l'instant peu documentées. La DREES pourra éclairer le montant et la composition de ces dépenses à partir des données collectées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). L'activité des organismes complémentaires en santé fait par ailleurs l'objet d'un rapport annuel spécifique, publié en fin d'année.

Exploiter l'amélioration de nos outils de simulation sur les jeunes adultes

Les jeunes adultes constituent une population d'intérêt particulièrement délicate à étudier d'un point de vue statistique, en raison de pratiques de logement extrêmement variées et de ressources variables difficilement identifiables. La DREES a contribué à réaliser, en 2014, l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), utile pour estimer leur taux de pauvreté en tenant compte pour la première fois des transferts intrafamiliaux dont ils bénéficient. Cette enquête a été mobilisée pour enrichir la modélisation des jeunes dans le modèle de microsimulation Ines, de façon à apparier statistiquement des « pseudo-parents » à chaque jeune étudiant et imputer des transferts intrafamiliaux entre eux, pour mesurer le niveau de vie de ces jeunes. Ces travaux méthodologiques lourds doivent être documentés et leur exploitation poursuivie. La DREES travaillera notamment en collaboration avec le service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour documenter **les effets redistributifs induits par une réforme des bourses sur critères sociaux**.

Documenter les effets de la complémentaire santé solidaire

La **complémentaire santé solidaire (CSS)** est une politique publique essentielle portée par le ministère du Travail de la Santé et des Solidarités, destinée à lutter contre le renoncement aux soins, en fournissant une complémentaire santé de qualité sans participation financière pour les plus modestes, ou avec participation financière abordable pour les personnes modestes. En collaboration avec la direction de la sécurité sociale, la DREES contribue à éclairer les effets de ce dispositif. Elle produit notamment chaque année, à l'aide du modèle de microsimulation Ines, une estimation du **non-recours à la CSS**. Elle coordonne également des travaux thématiques : en 2023 et 2024, le cabinet d'études ASDO réalise pour la DREES une enquête sur **le rapport des étudiants à la santé**, qui portera notamment sur **la complémentaire santé des étudiants et sur leur non-recours aux soins**. En 2024, la DREES lancera une nouvelle étude, centrée cette fois sur **les retraités**, qui sera réalisée en 2025.

Comparaisons internationales dans le domaine de la protection sociale

Les ouvrages de la DREES sur les comptes de la santé et sur les dépenses de protection sociale contiennent chacun une partie internationale détaillée, qui compare les dépenses en France à celles des pays européens. L'harmonisation des concepts et des estimations entre pays de l'Union européenne et de l'OCDE favorise ces comparaisons. En complément, en 2024, une publication analysera **la trajectoire des dépenses de protection sociale au sein des pays européens** depuis 1990.

La DREES prévoit de publier, en 2024, des travaux de comparaison internationale basés sur des données d'enquêtes. Une première étude portera sur **les politiques de prévention de l'obésité**, une seconde sur **l'institutionnalisation des personnes âgées en établissement**. La DREES mobilisera également l'enquête EU-SILC sur les revenus et les conditions de vie pour analyser les inégalités de revenus en Europe, avec une première publication portant sur les caractéristiques des populations pauvres et modestes.

Pour l'étude du **système de redistribution des revenus**, les approches par cas types sont extrêmement utiles, et complémentaires des approches de microsimulation. Pour la France, la DREES met à jour chaque année la maquette de calcul des prestations sociales [Edifis](#) (RSA, aide au logement, prime d'activité, prestations familiales,

¹ Voir le communiqué de presse de l'Insee du 15 février 2024 : [Le 31 mai, l'Insee publiera les comptes nationaux en base 2020](#).

impôt sur le revenu, etc.). L'OCDE fournit un outil de ce type en comparaisons internationales : [TaxBen](#). Les résultats disponibles sont nécessairement moins détaillés que ceux que la DREES simule pour la France ; néanmoins, ils permettent d'étudier comment les systèmes de protection sociale de chaque pays complètent les revenus d'activité, en fonction des configurations familiales. La DREES prévoit d'exploiter cet outil pour réaliser et publier des comparaisons internationales des politiques de soutien au revenu des ménages les plus modestes des pays de l'OCDE.

Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

La DREES contribue à l'animation de la recherche des ministères sociaux, en lançant régulièrement des appels à projets de recherche (APR) thématiques et pluridisciplinaires, dans le domaine des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, droit, démographie, etc.). En 2023, la DREES a lancé un APR sur le thème « [Repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales](#) », au terme duquel les projets de sept équipes de recherche ont été sélectionnés. Un séminaire de lancement de cet APR se tiendra en avril 2024. La DREES prépare de nouveaux APR, centrés sur **les transformations des métiers du social et sur l'autonomie**. Sur ce dernier thème de l'autonomie, le futur APR vise notamment à valoriser les données produites par la DREES dans le cadre du dispositif d'enquête Autonomie.

Les APR ne se réduisent pas à l'identification d'un thème, la sélection des projets, le suivi des travaux et la relecture et l'appropriation des rapports de recherche. En effet, un travail essentiel consiste à valoriser les recherches financées. En octobre 2022, la DREES avait à ce titre organisé un colloque de valorisation de l'APR DREES-Dares sur les [formes d'économie collaborative et la protection sociale](#). En 2024, l'APR sur « [les transformations par les technologies numériques vues par les sciences humaines et sociales](#) » arrivera à son terme. Les travaux qui en sont issus feront ensuite l'objet d'une valorisation.

Enfin, la [Mission Recherche](#) de la DREES contribue également à l'animation de la recherche en représentant le ministère dans les différentes instances académiques (Agence nationale pour la recherche, conseil d'administration de l'Ined, etc.)

Contribuer à la production de connaissances sur la protection sociale

La sous-direction des Synthèses, des études économiques et de l'évaluation réalise de nombreux autres travaux qui n'apparaissent pas dans les axes principaux présentés ci-dessus.

La DREES participe activement aux politiques publiques visant à limiter le non-recours, portées par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, comme la **solidarité à la source** et l'expérimentation sur **les territoires zéro non-recours**. Elle porte également l'expertise de la France au sein du sous-groupe en charge des indicateurs du Conseil social européen.

La sous-direction réalise aussi de nombreuses études mobilisant le [Baromètre d'opinion de la DREES](#), dont elle diffuse les données, notamment à travers une [datavisualisation](#). En 2024, plusieurs études seront publiées, sur **les stéréotypes de genre** et sur **l'acceptabilité sociale des politiques environnementales**, en particulier sur la propension à accepter des mesures de taxation environnementale en présence de contreparties. Enfin, une étude coordonnée avec l'Insee exploitera le module spécifique du Baromètre 2023 sur **l'aisance avec le numérique**.

La DREES anime l'[Observatoire national du suicide](#) (ONS), lieu d'échange et de construction de savoirs partagés entre de nombreux acteurs : professions médicales, associations, administrations, experts. Après la publication en septembre 2022 du 5^e rapport *Mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19*, l'année 2023 a été consacrée aux travaux récurrents sur **le suicide et la santé mentale**, à l'animation de la communauté des jeunes chercheurs sur ces thèmes, à la publication de veilles académiques régulières et à la coordination autour du **suivi statistique des suicides**. Ces activités se poursuivront au cours de l'année 2024, au cours de laquelle sera réalisé le 6^e rapport de l'ONS, dont la publication est prévue en février 2025.

SYNTHÈSES - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024

Systeme de protection sociale

[Baromètre d'opinion de la DREES](#)

[Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé \(OC\)](#)

D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 22 et [site internet](#)).

SYNTHÈSES - Programme des publications et diffusions de données

Protection sociale

Sujet	Collection	Parution
Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires	Open data	Mars
Baromètre d'opinion de la DREES	Datavisualisation	Juillet
Les comptes de la protection sociale	Ouvrage (Panorama)	Décembre
Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires	Rapport	Décembre

Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé en 2023	Panorama	Septembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.

■ LA DREES, ADMINISTRATEUR MINISTÉRIEL DES DONNÉES, ALGORITHMES ET CODES SOURCES (AMDAC)

La démarche d'Administration ministérielle des données, algorithmes et codes sources (AMDAC) de la sphère ministérielle Solidarités-Santé (MSS) a été marquée par deux événements en 2023 : d'une part, l'organisation de la première édition de la Journée de la donnée MSS qui a réuni, le 4 avril, plus de 100 participants ; d'autre part, la parution de la nouvelle feuille de route AMDAC 2024-2026 qui renouvelle l'engagement des directions et des organismes en faveur de l'ouverture des données et propose de nouvelles actions transversales, désormais davantage orientées vers le métier (par exemple : diminuer le non-recours aux prestations).

Pour 2024, trois axes de travail vont structurer l'activité de l'année.

Mettre en œuvre les premiers travaux de la nouvelle feuille de route AMDAC 2024-2026

La nouvelle feuille de route, construite collectivement avec l'ensemble du réseau des référents, propose plusieurs actions emblématiques. Il s'agira, en 2024, d'avancer sur la mise en place d'un « espace commun de données de solidarité », d'avancer sur la « simplification/rationalisation de la remontée des données des établissements de santé », de suivre les travaux sur le « non-recours aux prestations », notamment avec la CNAV et en lien avec la Direction interministérielle du numérique et de renforcer le partenariat avec le GreenData4Health du ministère de la Transition écologique. En parallèle de ces projets, la dynamique de groupes de travail transversaux se poursuivra pour favoriser l'émergence de bonnes pratiques collectives sur des sujets d'intérêt commun (ouverture des codes en open source, qualité des données, etc.).

Poursuivre les actions de sensibilisation, d'acculturation et de communication

Il s'agira de poursuivre le développement d'une culture ministérielle commune de la donnée dans les champs de la santé et de la solidarité, avec en particulier la préparation de la 2^e Journée de la donnée prévue le 24 avril 2024. Pour maintenir une dynamique régulière d'échanges sur le sujet des données, l'équipe AMDAC poursuivra l'animation de rendez-vous mensuels : les « AMDACafés », tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Les différents organismes développent dans la durée une démarche d'ouverture de données mais aussi des codes, même si l'ouverture est moins répandue pour ces derniers. L'objectif principal de l'année est d'organiser, avec les référents, la mise en visibilité de ces démarches au travers d'un plan d'ouverture des données et des codes.

Animer le réseau des référents AMDAC

À travers les référents, c'est l'implication des organismes/directions dans la mise en œuvre de la feuille de route et des actions transversales qui est fondamentale pour assurer le succès de la démarche mais aussi pour garantir son efficacité. La circulation de l'information, leurs interventions dans le cadre des projets comme des opérations de communications permettent de diffuser au sein des directions et des organismes la connaissance de la donnée et de son utilisation. L'objectif de 2024 est à la fois de continuer à animer cette communauté de référents et de valoriser leur rôle, en particulier auprès de leurs directions.

■ LA REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES

La *Revue française des affaires sociales (RFAS)* publie chaque année quatre numéros qui comprennent des dossiers thématiques, des articles hors dossier et des notes de lecture. Le directeur de la DREES est le directeur de la publication. Dénommée à sa création en 1946 jusqu'en 1967 *Revue française du travail*, la RFAS couvre un vaste champ : santé publique, organisation des soins, santé au travail, protection sociale, transferts sociaux, insertion professionnelle, action sociale, handicap, dépendance, enfance, famille, personnes âgées, logement, ville, discriminations, intégration, migrations, etc. Pluridisciplinaire, la RFAS a pour ambition de s'adresser à un public diversifié : chercheurs, étudiants, décideurs, praticiens, membres de l'administration, etc.

La RFAS, référencée en droit, sociologie et science politique par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), respecte les procédures de sélection des articles en vigueur dans les revues scientifiques : expertise en double aveugle et examen par un comité de lecture.

Les numéros, diffusés sur abonnement par la Direction de l'information légale et administrative (ex-Documentation française) sont disponibles sur le portail [Caim](#) depuis 2001. Les sommaires, résumés et notes de lecture ainsi que les numéros publiés il y a plus de trois ans y sont en accès libre.

Publier quatre dossiers par an

En 2023, la RFAS a publié quatre numéros. Le dossier thématique du n° 1, [Sans-abris : expérience et politique](#), coordonné par Mauricio Aranda, Gwen Le Goff et Julien Lévy a été élaboré en lien avec l'enquête [Sans domicile 2025 Insee-DREES](#). La publication du dossier n° 3, [Protection de l'enfance et pauvreté](#), coordonné par Flore Capelier et Isabelle Frechon, s'est faite en parallèle avec celle du dossier [DREES 2023 sur l'aide sociale à l'enfance](#). Le dossier n° 2, [Les Parentalités empêchées](#), coordonné par Coline Cardi, Irène-Lucile Hertzog et Lucile Ruault et le dossier n° 4, [Financement et fonctionnement du monde associatif : la marchandisation et ses conséquences](#), coordonné par Simon Cottin-Marx, Camille Hamidi et Arnaud Trenta ont rencontré un large écho auprès de notre lectorat.

Quatre dossiers seront publiés au cours de l'année 2024 à raison d'un numéro par trimestre :

- *Risques et injustices environnementales. Savoirs, expertises et actions publiques* (1), coordonné par Elisabetta Bucolo, Corinne Delmas et Teresa Da Silva Rosa ;
- *Ce que l'art et la culture font aux organisations de santé. Dialogue fertile et expériences troublantes* (2), coordonné par Carine Delanoë-Vieux, Françoise Liot et Sidonie Han ;
- *Migrations et santé : faire face au soin entravé. Contraintes, expériences et mobilisations* (3), coordonné par Estelle d'Halluin, Chloé Tisserand et Simeng Wang ;
- *Regards croisés sur l'évolution de la protection sociale en France depuis la fin du XIX^e siècle* (4), coordonné par Paul V. Dutton, Yannick Marec, Bruno Valat et Vincent Viet.

Animer et structurer la recherche

En 2024, un groupe de travail est organisé autour de la rédaction d'une nouvelle version de la charte éthique et déontologique de la revue et de la grille d'expertise dans l'objectif d'intégrer l'outil Scopus, base de lecture internationale liée à un processus d'évaluation garant de l'intégrité scientifique des revues, qui permettra d'accroître la visibilité de la RFAS et d'améliorer son classement.

Des journées d'études préparatoires à l'élaboration des numéros sont organisées. Le but de telles journées est de relayer l'appel à contribution, faire un état de la littérature et des savoirs et de faire se rencontrer les futurs contributeurs dans un dialogue pluridisciplinaire. Ainsi, une journée d'étude sera consacrée en avril à la condition étudiante, thème du deuxième dossier de l'année 2025, et une journée d'étude sur le thème de la paternité et des congés, thème du quatrième dossier de l'année 2025 se tiendra en octobre 2024.

Des réunions de travail sont organisées autour du choix des prochains numéros en collaboration avec la Mission Recherche de la DREES (réflexion autour de l'appel à projet « Les transformations par les technologies numériques vues par les SHS ») ou encore la sous-direction Observation de la santé et de l'assurance maladie (réflexion autour du thème de la marchandisation de la santé). Ces réunions sont l'occasion de relier les thématiques des numéros de la RFAS avec les travaux de la DREES et d'impliquer les agents de la DREES dans les journées d'études, voire dans la coordination de futurs numéros.

En parallèle, la RFAS pilote le portail Publisocial avec une dizaine de partenaires (caisses de sécurité sociale, associations comme le Comité d'histoire de la sécurité sociale, hauts conseils, etc.). En décembre elle organisera un séminaire sur le thème du suicide.

Valoriser nos publications auprès du public

L'équipe de la RFAS s'est également donné pour mission de diffuser auprès du public ses parutions. Ainsi, le n° 2 de l'année 2024, *Ce que l'art et la culture font aux organisations de santé*, fera l'objet d'une présentation dans une institution culturelle (Le Carreau du Temple) et le n° 3, *Migrations et santé : faire face au soin entravé*, d'un séminaire ouvert au public au ministère en décembre 2024.

Enfin, l'équipe proposera de courts événements, à l'occasion de séminaires internes par exemple, pour présenter les dossiers aux agents du ministère.

■ PUBLICATIONS, COMMUNICATION ET DIFFUSION DE DONNÉES

Démographie des professionnels du social et de la santé, accessibilité à ces professionnels, capacités hospitalières, recours à l'IVG, impact de la réforme des retraites, trajectoires des bénéficiaires du RSA... les travaux de la DREES portent sur des sujets qui sont au cœur de l'actualité. Pour favoriser l'accès du public à ces travaux et afin d'éclairer le débat public, la DREES poursuit, en 2024, le renforcement de sa communication et œuvre à faciliter l'accès à ses travaux et données. Une attention particulière sera notamment portée sur la communication autour des enquêtes menées et la restitution des résultats, notamment auprès des personnes mobilisées pour ces enquêtes.

Favoriser l'accès à des sources fiables dans un contexte d'abondance de l'information

Dans un contexte d'abondance de l'information et afin de lutter contre la désinformation sur des sujets sensibles comme la santé et le social, la DREES veille à diffuser ses études le plus largement possible. En 2023, son [site internet](#) a enregistré plus d'un million de visiteurs pour 2 millions de pages vues, grâce aux travaux effectués pour rendre l'information plus accessible. La DREES poursuivra ses efforts de vulgarisation en développant des formats d'information synthétiques : vidéos pédagogiques et infographies notamment. Elle renforcera également sa présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn et X [ex-Twitter]). Une rubrique dédiée aux contenus « Faciles à lire et à comprendre » verra le jour en 2024, ainsi qu'une rubrique dédiée aux travaux traduits en anglais.

La DREES apporte par ailleurs régulièrement, en toute indépendance (conformément au code de bonnes pratiques de la statistique européenne), son éclairage dans le cadre d'articles de presse visant à décrypter et à vérifier de fausses informations (plus de 8 000 articles citant ses travaux parus dans la presse en 2023). Forte de ses engagements qualité, elle s'attache par ailleurs à communiquer en toute transparence sur ses méthodes et sur les éventuelles révisions et corrections d'erreurs.

Mise à disposition des données et des codes

Sur les différents sujets relevant de son périmètre, la DREES veille à développer la mise à disposition de jeux de données en [open data](#) et en [datavisualisations](#), pour permettre aux spécialistes (chercheurs, acteurs de l'innovation...) de s'en saisir et de mener des travaux de recherche complémentaires. Elle poursuivra par ailleurs sa politique d'ouverture de codes. Au-delà de le faire pour ses propres travaux, elle intervient d'ailleurs pour favoriser cette dynamique dans les domaines de la santé et des solidarités dans le cadre de son rôle d'administrateur ministériel des données, algorithmes et codes sources (voir page 17).

Nous suivre sur :

[LinkedIn](#)
[X \(ex-Twitter\)](#)

PROGRAMME DES ENQUÊTES 2024

Les enquêtes sur le terrain

Solidarité

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sociales												
Enquête EHPA												
Enquête Aide sociale volet Personnel												
Enquête Aide sociale volet Aide sociale à l'enfance												
Enquête Aide sociale volet PMI (activité personnel)												
Enquête Aide sociale volet PMI (offre d'accueil du jeune enfant)												
Enquête Aide sociale volet Personnes âgées et handicapées												
Enquête annuelle sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA												
Enquête Sans-domicile Volet Services d'aide												
Enquête Aide sociale volet Dépenses												
Enquête annuelle sur le minimum vieillesse												
Enquête annuelle sur la retraite supplémentaire												
Enquête annuelle auprès des caisses de retraite												
Enquête Autonomie volet Protection de l'enfance												
Baromètre d'opinion de la DREES												

Santé

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé												
Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé												
Statistique annuelle des établissements de santé (SAE)												

Les enquêtes en préparation, sur le terrain ou en cours de traitement

Professionnels de la santé et du social

[Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sociales](#)
[Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions de santé](#)
[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sociales](#)
[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé](#)
[Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale](#)
[Enquête nationale sur les assistants familiaux](#)
[Enquête PaRIS sur les pratiques des médecins et effet sur l'expérience et l'état de santé des patients](#)
[Enquête Aide sociale volet Personnel](#)

Système de protection sociale

[Baromètre d'opinion de la DREES](#)
[Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé \(OC\)](#)
[Enquête Aide sociale volet Dépenses](#)

Santé et système de soins

[Enquête PaRIS – Pratiques des médecins et effet sur l'expérience et l'état de santé des patients](#)
[Enquête Urgences](#)
[Enquête EpiCov](#)
[Enquête santé européenne](#)
[Statistique annuelle des établissements de santé](#)

Retraite

[Enquête annuelle auprès des caisses de retraite \(EACR\)](#)
[Enquête annuelle sur le minimum vieillesse](#)
[Enquête annuelle sur la retraite supplémentaire](#)

Grand âge, handicap et autonomie

[Enquête Autonomie volet Protection de l'enfance](#)
[Enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées \(EHPA\)](#)
[Enquête Aide sociale volet Personnes âgées et handicapées](#)
[Enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés \(ES-Handicap\)](#)
[Enquête Aide sociale volet Personnes âgées et handicapées](#)

Enfance, famille et jeunesse

[Enquête modes de garde et d'accueil des jeunes enfants](#)
[Enquête Aide sociale volet Aide sociale à l'enfance](#)
[Enquête Aide sociale volet PMI \(activité personnel\)](#)
[Enquête Aide sociale volet PMI \(offre d'accueil du jeune enfant\)](#)

Minima sociaux et pauvreté

[Enquête sur les bénéficiaires des minima sociaux \(BMS\)](#)
[Enquête annuelle sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA \(OARSA\)](#)
[Enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale \(ES-DS\)](#)
[Enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance \(ES-PE\)](#)
[Enquête Sans domicile volet Services d'Aide](#)

[Pour en savoir plus](#)

Les publications récurrentes de la DREES en 2024

 Données

 Étude

 Ouvrage

SANTÉ ET SYSTÈME DE SOINS

ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

-  Indicateurs de morbidité hospitalière (mars)
-  Indicateurs de santé périnatale (avril)
-  Interruptions volontaires de grossesse (septembre)
-  Espérance de vie sans incapacité (décembre)

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

-  Démographie des professionnels de santé au 1^{er} janvier 2024 (juillet)
-  Rémunération dans la fonction publique hospitalière (septembre)
-  Les écoles de formation aux professions de santé (octobre)
-  Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé (octobre)
-  Effectifs salariés hospitaliers (décembre)

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

-  Les établissements de santé (juillet)
-  Statistique annuelle des Établissements de santé 2023, SAE, base administrative (juillet)
-  Statistique annuelle des Établissements de santé 2023, SAE, base statistique (octobre)
-  Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières, SAE 2023 (octobre)
-  Liste des maternités (décembre)
-  Les lits de soins critiques des établissements de santé (décembre)
-  Mise à jour de la base ARES 2013-2023, séries régionales issues de la SAE (décembre)

COMPTES DE LA SANTÉ

-  Les dépenses de santé en 2023 (septembre)

SOLIDARITÉ

ENFANCE, FAMILLE ET JEUNESSE

-  Données sur l'offre d'accueil du jeune enfant en 2022 (juin)

HANDICAP/DÉPENDANCE

-  L'aide sociale aux personnes âgées ou handicapées (octobre)
-  Le handicap en chiffres (novembre)

RETRAITE

-  Retraite supplémentaire (février)
-  Effectifs de retraités, montants des pensions et âge de départ à la retraite (mars)
-  Les retraités et les retraites (octobre)
-  Minimum vieillesse (décembre)

MINIMA SOCIAUX ET PAUVRETÉ

-  Indicateurs sur les entrées, sorties et trajectoires dans les minima sociaux (mars)
-  Minima sociaux et prestations sociales (octobre)
-  Minima sociaux : effectifs, montants... (novembre)
-  Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA (décembre)

PROTECTION SOCIALE

-  Tableau de bord des prestations de solidarité (mars, mai, août, novembre)
-  Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires (mars)
-  Dépenses d'aides sociales des départements, résultats départementaux définitifs (avril)
-  Indicateurs sociaux départementaux, 1^{ère} vague (mai)
-  Baromètre d'opinion de la DREES (juillet)
-  L'aide sociale à l'enfance (juillet)
-  Indicateurs sociaux départementaux, 2^e vague (novembre)
-  L'aide sociale des départements (décembre)
-  Les comptes de la protection sociale (décembre)
-  Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires (décembre)

PROFESSIONNELS DU SOCIAL

-  Personnels de l'action sociale et médico-sociale des départements (mars)
-  Formation aux professions sociales (novembre)

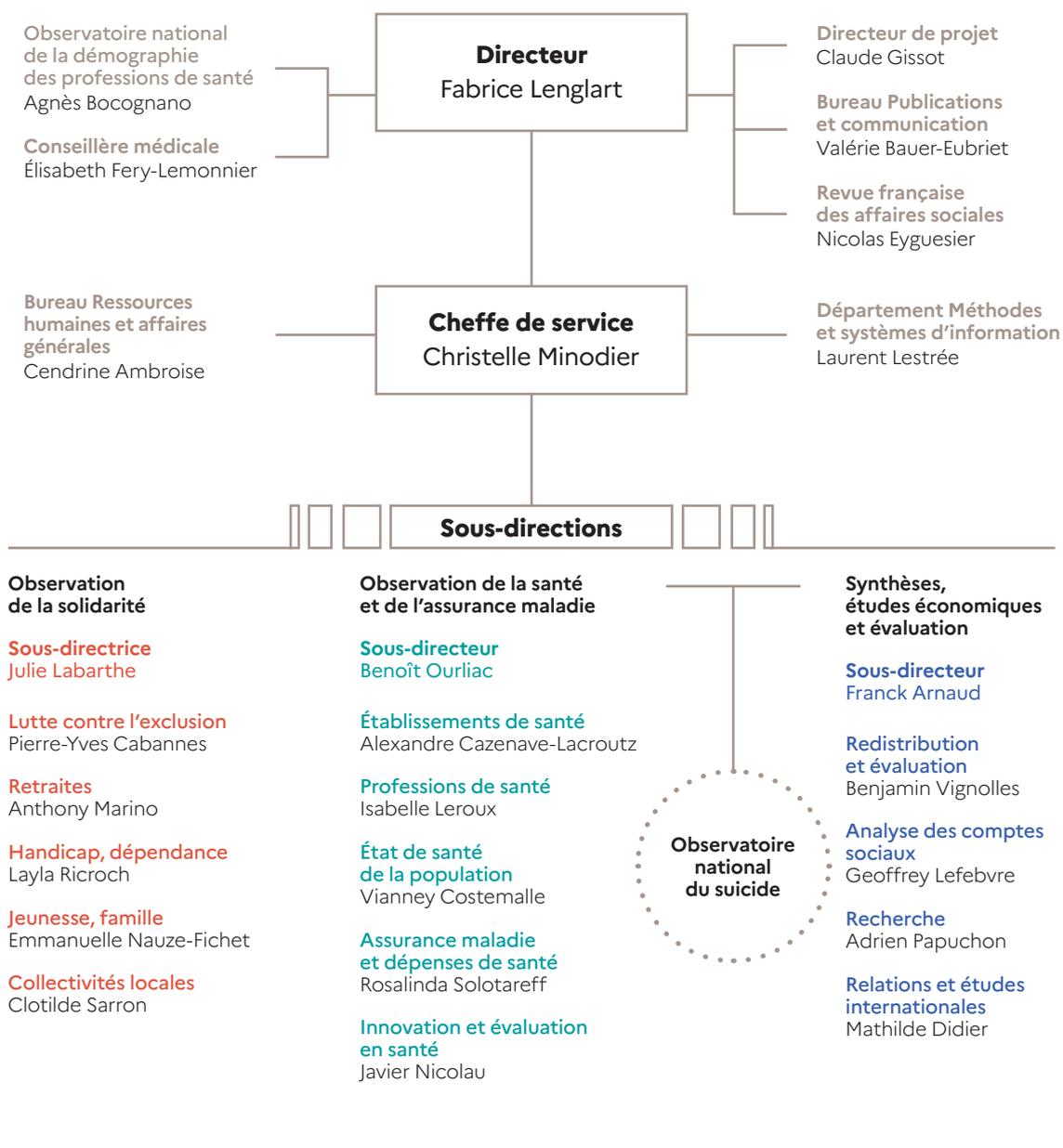


Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.



Organigramme

au 28 février 2024



Programme d'études
et d'enquêtes
2024

Directeur de la publication
Fabrice Lengart

Responsable d'édition
Valérie Bauer-Eubriet

Contact : DREES-INFOS@sante.gouv.fr
Contact presse : DREES-PRESSE@sante.gouv.fr

Consulter la version interactive de ce document :



Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

14 avenue Duquesne - 75 350 paris 07 SP
Retrouvez toutes nos publications sur drees.solidarites-sante.gouv.fr et nos données sur www.data.drees.solidarites-sante.fr
